

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Le jour de votre inscription votre dossier doit être complet.
(Tout dossier incomplet sera refusé)

Pièces obligatoires (POUR TOUS LES ETUDIANTS) :

- Dossier d'inscription rempli, daté et signé (le n° INE doit être indiqué pour les bacs français)
- Photocopie de la pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- Attestation de la responsabilité civile mentionnant le nom de l'étudiant et couvrant l'année universitaire
- Charte informatique en 2 exemplaires

Documents supplémentaires à fournir :

- Pour les étudiants s'inscrivant pour la 1^{ère} fois à l'UGA :

- Photocopie de la journée d'appel à la défense ou de la journée de défense à la citoyenneté (pour les étudiants français nés après 1986)
- Relevés de notes des années précédentes selon votre cas :
 - Pour une L3 : les relevés de notes de L1 et L2 ou de CPGE **ou** le diplôme de BTS/DUT,...
 - Pour un M1 : le diplôme de licence ou le diplôme ayant permis l'accès en M1
 - Pour un M2 : les relevés de notes de M1 ou le diplôme ayant permis l'accès en M2
- Photocopie de la carte vitale (sécurité sociale)

- Autres pièces suivant votre situation :

- Pour les boursiers : Attestation de bourse conditionnel ou si possible définitive
- Pour les étudiants formation continue : Attestation de situation au regard de la formation continue
- Pour les sportifs de haut niveau : Attestation du directeur régional
- Pour les salariés de plus de 120h/trimestre ou 60h /mois : les 3 derniers bulletins de salaire + le contrat de travail couvrant l'année universitaire